

Neugasse 6 · CH-8005 Zürich

Tel. 044 250 88 33 · Fax 044 250 88 35

info@swissolar.ch · www.swissolar.ch

www.energie-schweiz.ch

Communiqué de presse du 13 mai 2008

## Il faut supprimer le plafonnement!

Le secteur du solaire et les agriculteurs demandent que la rétribution du courant injecté ne soit plus plafonnée

**Des centaines de propriétaires de maisons souhaitent produire de l'électricité solaire sur leurs toits, mais leurs demandes de rétribution à prix coûtant du courant injecté conformes à la révision de la Loi sur l'énergie sont rejetées faute de moyens financiers. Soutenue par l'Union Suisse des Paysans, l'union professionnelle Swissolar exige du conseiller fédéral Leuenberger une modification de la nouvelle réglementation. Au premier chef des revendications, on trouve la suppression du plafonnement. Les associations recommandent l'organisation d'une table ronde qui permettra de venir aussi vite que possible à bout de cette situation exaspérante et de créer les conditions *sine qua non* d'une croissance durable pour l'électricité photovoltaïque et les autres énergies renouvelables.**

Depuis le 1<sup>er</sup> mai, ceux qui souhaitent produire de l'électricité solaire avec leur propre toit peuvent déposer leur projet auprès du gestionnaire national du réseau Swissgrid pour pouvoir profiter de la rétribution à prix coûtant du courant injecté à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Malheureusement, lors des délibérations sur la révision de la Loi sur l'énergie, le parlement n'a réservé que 5% des moyens financiers pour l'électricité solaire. Ceci a pour conséquence que seule une infime partie des propriétaires de toits intéressés seront en mesure de réaliser leur installation photovoltaïque. Les autres seront mis sur une liste d'attente et devront espérer recevoir un avis favorable en 2009 ou en 2010.

Lors d'une conférence de presse qui a eu lieu à Berne, le président de l'union professionnelle de l'énergie solaire Swissolar, l'ancien conseiller national Yves Christen, a réclamé un amendement de la nouvelle réglementation: «Il faut supprimer le plafonnement! Les toitures adaptées permettent de produire jusqu'à un tiers de nos besoins en électricité. Commençons dès maintenant à mettre en place un approvisionnement en électricité sûr et propre!».

Yves Christen a été soutenu par le conseiller national Jacques Bourgeois, directeur de l'Union Suisse des Paysans: «La plupart du temps, les bâtiments agricoles possèdent des surfaces de toitures vastes et parfaitement adaptées. Nos agriculteurs peuvent devenir des énergiculteurs, à condition que nous mettions en place les conditions générales nécessaires. Nous créerons ainsi de nouvelles sources de revenus, même dans les régions structurellement faibles».

Le D<sup>r</sup> Matthias Fawer, chercheur auprès de la Banque Sarasin, a montré l'essor fantastique du secteur du photovoltaïque au niveau mondial. «Avec son industrie innovante, la Suisse a de bonnes conditions de départ pour profiter de cet essor. Aujourd'hui, il y a déjà plus de 1000 emplois dans ce secteur. Pour

Seite 2

préservé ces emplois et en augmenter le nombre, nous avons néanmoins besoin d'un marché national qui fonctionne.»

Ces idées ont été soutenues par le PDG de la société solaire lyssoise cotée en bourse 3S, Patrick Hofer-Noser. Son entreprise est le symbole de toutes celles qui ont réussi à s'établir dans ce créneau. 3S s'est entre autres spécialisé dans les modules solaires intégrés aux bâtiments et hautement exigeants en termes d'esthétique. Patrick Hofer-Noser souligne l'importance d'avoir un marché suisse fort, qui ne peut se développer que si l'on a en permanence de bonnes conditions de base.

Dans une lettre commune, Swissolar et l'Union Suisse des Paysans demandent au conseiller fédéral Leuenberger de rechercher des moyens d'améliorer la rétribution à prix coûtant du courant injecté autour d'une table ronde. Ils sont d'avis que la suppression du plafonnement de 0,6 centime par kilowatt-heure pourrait constituer une solution. La charge supplémentaire des consommateurs de courant, déjà faible, serait compensée par les avantages économiques réalisés par la création de nouvelles possibilités d'emploi dans les régions rurales, le renforcement d'un secteur en plein développement et la contribution à un approvisionnement en énergie sûr et propre. L'expérience des autres pays a montré qu'une rétribution à prix coûtant du courant injecté a le plus de chance de mener au succès souhaité si elle n'est assortie d'aucun plafonnement.

#### **Action «Journée du soleil» des 16 et 17 mai**

Près de 150 activités sont prévues dans la Suisse entière pour la «Journée du soleil». Ces journées d'action sont coordonnées par Swissolar, l'union suisse des professionnels de l'énergie solaire. Des villes énergétiques, des organisations et des entreprises solaires proposeront au public beaucoup de connaissances utiles et de divertissements. Les thèmes abordés sont la chaleur et le courant d'origine solaire, l'efficacité énergétique et les autres énergies renouvelables. Vous trouverez une vue d'ensemble des activités sur le calendrier des manifestations à l'adresse [www.swissolar.ch](http://www.swissolar.ch). Cette action est la contribution suisse aux «European Solar Days», qui recouvrent près de 4000 manifestations dans 9 pays ([www.solardays.eu](http://www.solardays.eu)).